

Les dérogations

Coût financier

Au 08/01/2026 :

256 demandes de dérogation ont été traitées (acceptées ou refusées) (dont 100 dans le délai de 45 jours avant le début des championnats).

On constate :

- Des dérogations de dernière minute (moins de 24h avant la rencontre, sans avoir prévenu ni la commission, ni les officiels...)
- Des dérogations traitées par le club adverse dans des délais très longs (plus de 30 jours après la demande), et bien souvent donnent lieu à un envoi de mail par les gestionnaires FBI pour prise en compte de la demande,
- Les dérogations indiquées : « vu avec le club adverse » doivent tout de même être validées par ledit club,
- De nombreuses dérogations avant le début de championnat (pour des changements d'heure en majorité).

Les personnes bénévoles en charge de la gestion des dérogations se connectent tous les jours ou presque, ça a par exemple permis d'éviter de prévenir les arbitres afin de leur éviter le déplacement sur la dérogation de dernière minute mais les bénévoles ont aussi une vie privée.

Propositions – volet 1 :

- Jusqu'à 45 jours avant le début du championnat : possibilité pour le club recevant sans demande de dérogation de modifier l'horaire et de la date de rencontre sur le we de la journée dans le strict respect des horaires définis par le règlement,
- Les dérogations non traitées par le club adverse dans les 8 jours calendaires seront automatiquement refusées par la CFBF et facturées 10€ au club qui n'a pas traité la demande,

DISPOSITIONS FINANCIERES

Etablies pour la R.A.C. du 28 juin 2025

SAISON 2025 / 2026

COMMISSION BASKET-BALL HANDISPORT

Maxime Julve

Responsable Développement Basket

Tél. 06 79 92 59 30 / m.julve@handisport.org / www.francebasketfauteuil.org

Basket-Ball

Pour mémoire : RAC du 28/06/2025

Dérogations

* 45 jours avant le début du championnat	GRATUIT
* Au moins 45 jours avant la date initiale de la rencontre et la nouvelle date de la rencontre	100,00 €
* Délai compris entre 15 et 45 jours avant la date initiale de la rencontre et la nouvelle date de la rencontre	150,00 €
* Délai inférieur à 15 jours de la date initiale de la rencontre et la nouvelle date de la rencontre	250,00 €
* Evènements exceptionnels (neige, grèves, intempéries....)	GRATUIT
* Salle indisponible sur justificatif	GRATUIT

Propositions – volet 2 :

L'objectif n'est pas de sanctionner les clubs, mais bien de prendre en considération :

- Les désagréments qui peuvent être occasionnés par les changements :
 - Changement de désignation, dispo des arbitres, respect de leur vie privée
 - Coûts potentiellement supérieurs : hôtel à ajouter...
- Responsabilisation des clubs :
 - Gestion des dérogations en temps et en heure,
 - Visibilité sur le calendrier et les coûts globaux,
 - Respect du travail des bénévoles.
- Prendre en compte les difficultés rencontrées par les clubs dans la gestion des salles et des créneaux :
 - Les rencontres éloignées dans le temps impactent moins la gestion des désignations et de la caisse de péréquation.

Propositions :

45	avant le début du championnat	0
44	avant le début du championnat ou changement d'horaire	10
21	entre la date du dépôt de la dérog et la rencontre initiation ou rencontre avancée ou changement d'horaire de +-2h	40
15	entre la date du dépôt de la dérog et la rencontre initiation ou rencontre avancée	60
11	entre la date du dépôt de la dérog et la rencontre initiation ou rencontre avancée	150
6	entre la date du dépôt de la dérog et la rencontre initiation ou rencontre avancée	250
	dérogation non gérée par le club non demandeur dans les 8 jours	10

Bilan au 08/01/2026 :

Somme totale due par les clubs – barème RAC 2025 : 12500€

Somme totale due par les clubs – propositions de ce jour : 2430€